

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 6

Artikel: Tzergotzet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 7 février 1914 : La réception de l'ambassadeur. — Combien vaut la femme ? — Lo bon san d'on mènichtrè (S. G.). — Tzergotzet. — Lisette (M.-E. T.). — Comment on apprend la chirurgie (Dr Matthias Mayor). — Les petits loups. — Notes et maximes.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les abonnements **nouveaux**, qui nous seront demandés dès aujourd'hui, partiront du **1^{er} avril** prochain (pour 6 ou 12 mois) et le journal sera adressé gratuitement jusqu'à cette date, à l'abonné, dès le jour où sa demande nous sera parvenue.

LA RÉCEPTION DE L'AMBASSADEUR

On sait que les ambassadeurs de France résident longtemps à Soleure. La jolie petite cité en était fière, et il n'était sorte d'honneurs qu'elle ne fit aux envoyés royaux. Il semble même qu'elle se montrât plus royaliste que le roi. On en jugera par le cérémonial adopté par elle pour la réception, au milieu du XVIII^e siècle, du marquis de Paulmy, ambassadeur de Louis XV :

« L'ambassadeur aiant déterminé le jour de son entrée, il en fait part à l'Avoyer en charge de Soleure par le secrétaire d'ambassade, lui demandant par politesse si ce jour serait agréable à l'Etat; l'Avoyer, sur le compte qu'il rend au Conseil, fait savoir par un tiers leur délibération, qui est, pour l'ordinaire, de l'accepter. Alors, chacun pense aux préparatifs pour cette solennité, qui est toujours annoncée un mois, et plus, à l'avance. M. le Marquis de Paulmy aiant fixé son entrée un samedi, ce jour souffrit quelques objections de la part de l'Etat à cause du marché, mais ensuite il fut accepté.

« Le jour convenu arrivé pour l'entrée publique de l'Ambassadeur, S. Exc. se rendra incognito, sans suite, vers les deux heures après midi, dans le carrosse du Trésorier, ou tout autre, dans la maison de M. de Steinbrugg, qui est située hors de la ville, sur le grand chemin de Basle. M. le Comte du Luc est le premier Ambassadeur qui s'est servi de cette maison pour cette cérémonie; il la tint même à loier tout le tems de son Ambassade. Pour l'ordinaire, environ huit jours à l'avance, l'Ambassadeur fait la politesse au propriétaire de la lui faire demander par le Secrétaire d'Ambassade, ou par un autre de ses Officiers.

« Tous ses équipages, et sa maison en général, c'est-à-dire tout ce qui est proposé pour l'entrée, l'auront précédé dès midi, et peut-être la plus part dès la veille, afin d'avoir le tems de procéder aux arrangements pour la marche, qui cependant aura été réglée avant le départ.

« L'Ambassadeur arrivant le dernier de sa maison chez M. de Steinbrugg, le propriétaire

y fait les honneurs, reçoit S. Exc., la conduit en haut, et l'entretient jusqu'à ce qu'on lui annonce la Députation de l'Etat; il a auprès de lui un Gentilhomme, le Secrétaire d'Ambassade, et les Secrétares Interprètes, qui se trouvent dans cette maison, s'y étant fait conduire dans des voitures étrangères.

« La députation de l'Etat est composée de : l'Avoyer hors de charge, du Banneret, du Bourcier, sept Altraths (doyens du Conseil), treize Conseillers du Petit Conseil, le Chancelier, le Procureur Général, les 4 Officiers du Conseil, douze membres du Grand Conseil, tout ce qui précède en carrosse, plusieurs membres du Grand Conseil à cheval, pour faire cortège.

« Cette Députation, descendant de carrosse, est reçue par les Gentilshommes, Ecuyer, et Secrétares de S. Exc., qui se trouvent à l'entrée du vestibule, toute la livrée étant rangée en haye à main droite en entrant.

« Ces Messieurs, étant tous arrivés, se tiennent dans le grand vestibule, ou salle au rés-de-chaussée, et envoient demander audience à l'Ambassadeur par deux de leurs officiers, qui sont, le Secrétaire des Finances et le Grand Sautier, qui est accordée aussitôt.

« Toute la Députation, accompagnée des Gentilshommes, Ecuyer et Secrétares, se rend où est l'Ambassadeur, qui les reçoit au haut de l'escalier, et leur touche à tous dans la main. Lorsqu'ils seront tous passés, c'est-à-dire les membres du Petit Conseil seulement, et non leurs officiers, auxquels l'Ambassadeur ne touche point la main, et rangés dans la salle sur deux lignes, S. Exc. entrera, et passera au milieu en saluant à droite et à gauche, par des inclinations de tête, et ira se mettre au haut bout de la Salle.

« Aussitôt que l'on aura fait silence, l'Avoyer, chef de la Députation, adressera un compliment à l'Ambassadeur, en débutant par lui donner le titre de Monseigneur, en allemand : *Gnädiger Herr*; ce compliment interprété, n'est qu'une félicitation sur son arrivée dans leur ville; après la réponse de l'Ambassadeur, dans laquelle il ne leur donne que du « Messieurs », on donne le signal, et en conséquence on fait la 1^{re} décharge des 20 pièces de canon, placées sur les remparts; ensuite on procède à la marche, qui est ouverte par 3 compagnies de Dragons ayant leurs trompettes à la tête; pour le reste, s'entend l'ordre, on renvoie aux différentes relations, qui existent dans l'Ambassade. »

Combien vaut la femme ?

Authentique extrait d'un procès-verbal dressé par un brigadier de gendarmerie, de l'autre côté du Risoux :

« Hébergé gratis, pendant plusieurs jours, par le sieur L..., un chaudronnier ambulant du nom de R... a quitté ce matin la commune, emmenant avec lui l'âne, la voiture, la pendule et la femme de son bienfaiteur, le tout évalué quarante-vingt-dix francs ».

Nous serions curieux de connaître le prix

exact de la femme infidèle. Le brigadier de gendarmerie devrait bien, sur les indications du mari volé, nous donner le détail de la petite note, tant pour la pendule, tant pour l'âne, tant pour madame...

LO BON SAN D'ON MÈNICHTRÈ

(Patois du district de Grandson.)

On dit que lo bon san est lo rodzo. Mais l'lia bon san et bon san, comment l'lia caffè et caffè. Atiutà-vai ch'ta z'icé :

Lia dza grantenet; c'étaï dins lo tin què Druey avai zu lo coradzo dè dèrè ai mènichtrè que volhiant mouzènà apr' lo gouvernement : « Sè vo n'itè pas contins, fotè mè lo camp; s'in treuvèret prâo d'autro ! » Justamint din 'na paroissè iò l'in avantrimplaciation dè chlieux mouzènàrè per on dzoùvène què saillièssai dâo carro dâo canton dè Berna iò on pridzè français, l'avant dai croûyé pètitè cliotsè què ièna ètai oncouèra findia. Lo vilho sènâre tèvivè lè duvè couardè, lu tot solet, po lo pridzo, ièna dè 'na man, l'au-tra dè l'au-tra, què cin lo fazai à l'èdzevattâ rudo farçamint. Cin vo fazai on brèlin dindin dè la mètsancè qu'on dèzai adf quand on l'oyai la dè-mindzè : « Vuoiatiè adf lo vilho Bredin què branlè sè bernâ ! Oûde-vo pas ? Cin fâ adf : « Tin bon, Bredin, tin bon, Bredin, tin bon, Bredin ! » Adon, ma fai, vo comprintè què lo pouro dzoùvèno mènichtrè nè poyai pas rirè dè cî tredon dâo diablyo.

On biò dzoï sè bouèta in campagnè; l'alla trovâ lè régents dai vèladzo dè la paroissè, et firon, comment on dit 'na souscripchon po faire à fondrè dai z'autrè cliotsè. Tsacon s'inscrivai à sa volontâ. Cè n'ètai pas commin ora avoué leu vintè et leu tombola què nè sont què dai lotèri et dai manigancè iò n'ya què lo nom dè tsandzî po attrapâ lè dzin. Cî mènichtrè agèssai ào min frantsèmis, suffit què l'intra din on vèladzo, avoué lo régent, tsi 'na vilhè bredôlhiè què lè z'a, ma fai bin reçus : « Eh bon dzoi, monsieu lo mènichtrè, què lon bon Dieu vo bènèssè. Attintè 'na mènuta, mè vè vo faire 'n'ècoualetta d'èdiè sucrâie ! » Mais po s'inscrivè po autiè, diâ-b'lo pa.

Quand furent fro, lo mènichtrè fâ ào régent : « L'èrai rudamint mi fè dè s'inscrivè po cinquanta centimès et dè gardâ sè bènèchons et sè n'èdiè sucrâie. »

Est-ço pas vèré ora què cî mènichtrè avai dâo bon san ? L'anmâvè mi dâo solido què dai bènèchons. S. G.

Tzergotzet.

Un de nos confrères nous écrit :

Tzergotzet — dont je suis enchanté de connaître la composition; je vais m'en faire faire — me paraît avoir pour étymologie deux mots patois signifiant *serre-gorge*, parce qu'on s'en fourre jusqu'à n'en plus pouvoir — ou peut-être, et mieux encore faut-il proposer *serre-goussel*, parce qu'on s'en flanque également de manière à resserrer les gousses (les aisselles) entre les bras et le corps garni. C'est l'équivalent de l'*étouffe-bougre* nom sous lequel on

désigne, dans certaines parties de la France, des mets un peu lourds, ramequins épais, choux farcis et autres, très appétissants, dont on mange généralement trop.

Nous avons encore reçu deux, trois communications, intéressantes, touchant la *saocesse ad tzergetzel*, l'une de M. le professeur Gauchat, à Zurich, directeur du Glossaire des patois romands; la seconde, de notre fidèle collaborateur, M. Octave Chambaz, à Rovray; la troisième de M. H.-G., à Buchillon.

Nous publierons samedi prochain ces trois lettres. Ce sera, irrévocablement, le dernier mot.

LISETTE

MINUIT venait de sonner quand la porte du café s'ouvrit brusquement, livrant passage à Villeray, plus connu dans le quartier sous le sobriquet de Gosier-en-pente, à cause de ses habitudes invétérées d'intempérance. L'ivrogne grommela un machinal: « M'sieurs et dames, la compagnie » et, titubant, la face congestionnée, s'éroula sur une chaise, au coin d'une table.

— Allons bon, s'écria Louise, la sommelière, v'là Gosier-en-pente qu'est encore saou!l!

Le pochard ne prit pas garde à l'observation. D'une voix empâtée, il commanda :

— Un verre de goutte!

— Vous feriez mieux d'aller dormir, dit Louise. C'est-y des manières de se griser ainsi, tandis que votre femme se morfond à la maison.

Gosier-en-pente eut un haut-le-corps.

— Ma femme, ricana-t-il, le regard mauvais. Parlons-en un peu, de ma femme... ou plutôt non, n'en parlons pas... Ça vaudra mieux!

D'une main tremblante d'alcoolique, il prit son verre, le porta à ses lèvres, but une gorgée et s'écria :

— Bon, ça! Ça fait voir la vie en rose. Faut être joyeux, que diable!... Tu pleures? Mais ris donc, sacrebleu! Ah! ah! ah! Comment, c'est toi, Lisette? Approche, mon amour...

Et comme nous le regardions, surpris, il expliqua :

— Ça vous étonne, vous autres? Faut pas avoir peur. J'suis pas méchant, moi! Pas méchant pour un sou. Seulement, voilà, j'ai du chagrin...

Il frappa la table de son poing crispé.

— Oui, du chagrin. C'est terrible... Là, dans la tête. Et quelquefois, c'est comme une boule qui remonte de la poitrine à la gorge. Et ça m'étouffe, ça m'étouffe, ça m'étouffe!...

Il avala une nouvelle lampée.

— Vous ne comprenez pas, hein? Au fait, c'est vrai, vous ne pouvez pas comprendre. Eh bien, si vous voulez m'écouter, j'vas vous la conter mon-histoire. Ce ne sera pas long. D'ailleurs, si elle vous ennuie, vous me le direz.

Il commença, soudain dégrisé :

— Je n'ai pas toujours été la brute que vous voyez. Je me nomme Villeray. J'étais jadis un brave ouvrier charpentier, travaillant dur et ne buvant jamais... Jamais, vous m'entendez! J'avais une femme que j'aimais et une enfant, ma Lisette, que j'adorais.

Elle était si jolie, si gracieuse, si mutine, la p'tiote!

Nous habitons au cinquième, rue du Parc. Quand on n'est pas riche, on ne peut pas se payer des entresols, pas vrai? Il n'y avait pas de plus joli ménage dans le quartier. Le soir, quand je rentrais du travail, j'embrassais la bourgeoisie et la gamine comme si je ne les avais pas revues depuis des mois. Et elles me rendaient mes caresses sans regarder à la dépense, je vous le promets.

Bref, nous étions heureux.

Les jours, les mois, les années passaient

comme dans un rêve. Lisette grandissait, elle allait maintenant sur ses quatre ans. Elle prospérait que c'était un plaisir.

Un soir de juillet, comme je revenais du chantier, une voix bien connue me fait tressaillir. Je relève vivement la tête et qu'est-ce que j'aperçois : Lisette, ma chère petite Lisette, qu'était perchée sur le rebord de la fenêtre, tout là-haut, au cinquième, et qui me criait en agitant ses petits bras :

— Papa! papa!

A sa vue, mon sang ne fait qu'un tour. Un faux mouvement et l'enfant allait s'abîmer dans la rue. Je me trouvais à ce moment à une cinquantaine de mètres de la maison. Que faire, mon Dieu?

Tout à coup, je songe que ma femme doit être là, que sûrement elle va retirer Lisette de sa périlleuse position. Cette pensée me rassure. Je respire...

Mais non. Lisette est toujours sur le rebord de la fenêtre. Je la vois qui se penche sur l'appui, tout en continuant à gesticuler et à crier :

— Papa! Papa!

Les atroces secondes! Je demeurais là, cloué au sol, n'osant bouger, n'osant approcher, crainte de hâter la catastrophe. Oh! être fort, vigoureux, sain de corps et d'esprit, et ne pouvoir rien tenter, rien essayer, rien entreprendre pour arracher à la mort un pauvre petit être sans défense. Il faut avoir vécu ces instants-là pour comprendre toute l'horreur d'une pareille situation. Quand j'y songe, je me demande comment il se fait qu'un homme, qu'un père puisse survivre à de semblables tortures.

Terrifié, je ferme les yeux. Quand je les rouvre, j'aperçois une petite chose blanche, qui tombait en se débattant dans le vide. Je veux crier, mais les sons s'étranglent dans ma gorge. Enfin, comme mû par un ressort, je me précipite, j'emporte la petite chose qui gisait, inerte, sur le trottoir. Quatre à quatre, je gravis les escaliers conduisant à ma demeure et, haletant, je dépose le précieux fardeau sur un lit.

Alors, alors seulement, j'osai regarder.

L'enfant, une écume sanglante aux lèvres, respirait encore faiblement. En hâte, je saisis un linge, le trempai dans l'eau fraîche, et doucement, tendrement, avec d'innies précautions, j'essayai le visage bien-aimé :

— Lisette, ma bonne petite Lisette, c'est moi, c'est ton papa. Parle, ma mignonne. Dis-moi que tu m'entends...

Lentement, le regard de l'enfant se tourna vers moi. Les jolis yeux bleus semblèrent m'interroger, me demander le pourquoi de l'horrible chose. Puis j'entendis un léger soupir et ce fut tout. Lisette, ma pauvre Lisette, était morte.

Quand ma femme rentra et qu'elle apprit la fatale nouvelle, elle s'effondra comme une masse sur le plancher. Je ne cherchai même pas à la relever. Quelque chose s'était définitivement brisé entre nous, et je sentis que jamais, jamais, je ne pourrais lui pardonner le mal qu'elle m'avait fait.

Après avoir vidé d'un trait son verre, Gosier-en-pente conclut :

— A dater de ce soir-là, je me suis mis à boire. Je bois pour ne plus voir le dernier regard de Lisette, je bois pour m'étourdir, je bois pour oublier...

Derrière nous un sanglot se fit entendre. C'était Louise qui pleurait. M.-E. T.

Veinard! — Las du froid et du brouillard, opiniâtres, un brave citoyen, qui a du reste peu voyagé, s'est décidé à faire un petit voyage dans le pays du soleil, qu'il ne connaissait pas du tout.

Un ami, qu'il informa de sa résolution, l'en félicita :

— Tu as de la chance, mon vieux! Là-bas, tu vas trouver le soleil et la nature en fête. Et tu vas pouvoir te régaler à satiété de primeurs, veinard!

Il partit. L'autre jour, le hasard lui fit rencontrer, à table d'hôte, un Lausannois que ses affaires avaient appelé en Italie.

On servit des « spagetti ».

— Oh! bravo, bravo! s'écria le touriste, en tapant familièrement sur le ventre de son voisin, nous allons pouvoir nous régaler! Des primeurs! mon cher, des primeurs!

Le dernier numéro de la *Patrie suisse*, en partie en couleurs, est consacré en grande partie au Centenaire de la Restauration genevoise. Comme de coutume, le premier numéro de l'année ouvre par un beau portrait du nouveau président de la Confédération. A signaler la nouvelle couverture artistique du journal.

Ah! les bonnes années d'antan! — Alors, monsieur Daniel, la campagne n'a pas donné, en 1913?

— Taisez-vous! une misère. Y n'y avait rien, rien; pas seulement de quoi élever un cabri!

Et quand je pense pourtant, aux belles récoltes qu'on a eues dans le temps.

Vous voyez ce prunier, là-bas?... Oui, le gros! Eh! bien, une année, on était cinq par dedans avec des échelles, à cueillir, sans arrêter. On est resté trois jours sans se voir les uns les autres. Tonnerre de bon sens! y en avait-y!

Et ce champ de pommes de terre que vous voyez là! Une année, après l'arrachage, il avait baissé de plus de cinquante centimètres... tant y en avait eu, de pommes de terre, et des sitellement grosses.

C'est comme ça!

Et les courges! Cette même année, on en avait une, là, tout près du fumier; eh bien, vous ne voulez pas le croire, mais quand on l'a eue ouverte, on en a sorti cinquante brantées de pepins... Oué! mossieu, cinquante brantées!

Allez-y voi, à présent! C'est plus que de la rave, quoi!

COMMENT ON APPREND LA CHIRURGIE

DANS le chapitre intitulé : « Considérations générales », de son livre sur la *Chirurgie populaire*, l'éminent et spirituel chirurgien lausannois Matthias Mayor écrivait ceci. Ajoutons — ce n'est pas superflu — que ces lignes datent de 1845. Or, depuis, l'art que pratiquait le Dr Mayor, avec une science et une habileté dont ses successeurs, à Lausanne, ont brillamment perpétué la tradition, a fait des progrès énormes. Et il n'a pas dit son dernier mot.

« Un abîme sépare la médecine de la chirurgie, écrivait le distingué praticien; car, tandis que la première peut traiter bon nombre de ses malades, sans les toucher, lors même qu'ils sont éloignés de cent lieues, et rien qu'en leur prescrivant un régime ou en leur signant une ordonnance, la seconde est toujours obligée d'agir immédiatement sur ceux qui réclament ses soins.

« ... L'action immédiate des procédés chirurgicaux est l'effet ou de la main seule, ou des instruments et accessoires les plus divers dont elle s'arme; et si elle n'est, le plus souvent, en œuvre que momentanément, un grand nombre des objets dont elle dispose doivent rester sur place et, en quelque sorte, la remplacer et la continuer, sous le nom de pansements ou d'appareils.

« Ceux-ci sont, en général, de rigueur et constituent assez souvent et à eux seuls le point important dans le traitement chirurgical.